ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Christopher Stutes vs W. J. Commerford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,790—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, intérêts, réclamations et demandes du défendeur William J. Commerford résultant de ou provenant de l'ordonnance No 1161 nouvelles séries du Conseil, adoptée le 18 mars 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Ben Ory, et Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
31 mai—31—juin 4 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le numéro municipal 4620 rue Chestnut, entre les rues Cadiz et Valence.

Teutonia Loan and Building Company vs L. L. Boudreaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,470—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juillet 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Cadiz et Valence, connu comme lot 13 du dit ilet et mesure trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
31 mai—31—juin 6 13 20 27—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District,

Connue comme le vieux No 226 et le nouveau No 761 de la rue Franklin, entre les rues Julia et Girod.

The Smith Bros Co., Limited, vs William Cunningham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,119—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Julia, Liberté et Girod, désignés comme lots Nos dix-sept et dix-huit de l'ilet No 328 (anciennement lots Nos 57 et 58 de l'ilet No 5) et mesurant comme suit: Lot No dix-sept, vingt-huit pieds de face sur la rue Franklin, la même largeur dans le fond, par cent vingt-huit pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No dix-huit, et cent vingt huit pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et le lot No 18 mesurant vingt huit pieds de face à la rue Franklin, la même largeur dans le fond, par cent vingt huit pieds six pouces et sept lignes sur la ligne de division entre lesdits deux lots, et cent vingt huit pieds sept pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Florence et Rosen, avocats pour le plaignante.
10 mai—10 16 23 30—juin 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny (l'arrière rue étant Lafayette.)

Albert Gourgotte vs J. P. Duprat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 67,592—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Derbigny et Claiborne, et mesurant vingt cinq pieds sept pouces de face à la rue Cypress sur quarante et un pieds sept pouces quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, lequel dit lot est la moitié la plus près de la rue Cypress du lot de terre désigné par le No Neuf, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le trois janvier 1845 et déposé pour référence au bureau de A. Chiapella, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour le plaignant.
10mai—10 16 23 30—juin 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée [de valeur dans le Premier District.

Portant l'ancien numéro municipal 317 et le nouveau numéro 1225 rue Carondelet,

Entre les rues Clio et Erato.

Louis W. Kurten vs Succession A. Lagman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,705—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Carondelet, Baronne et Erato, désigné par le No cinq d'après un devis fait par D. M. Bressuse, député voyer de ville, le 9 mars 1892 et annexé à un acte passé pardevant Octave Morel, ancien notaire, le 23me jour de mai 1892. Le dit lot mesurant d'après le dit devis vingt sept (27') pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur sur la ligne contigue au lot No Quatre de quatre vingt onze (91') pieds; delà à angle droit cinq (5') pieds neuf (9") pouces et sept (7''') lignes vers la rue Clio, delà à angle droit de dix huit (18') pieds vers la rue Baronne, delà de nouveau à angle droit six (6') pieds neuf (9") pouces et sept (7''') lignes vers la rue Erato, delà une autre profondeur de quatre vingt deux [82] pieds dix [10"] pouces laquelle profondeur fait face à l'Allée Pecan, vingt huit [28'] pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne vers la rue Clio et contigu au lot No six de cent quatre vingt onze [191] pieds dix [10"] pouces avec l'usage de ladite allée s'ouvrant sur la rue Erato. Et ladite propriété est connue comme l'ancien No 317 rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel et Hart, avocats pour le plaignant.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil. 3.

Succession de John Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,891—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Meyers décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham avocats.
4 juin—4 8 13

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

John F. Mulvey vs Ellen Mulvey et al.

No 67,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Cottage en bois couverte en ardoises.

No 918 rue Ste Marie, entre les rues Constance et Laurel.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 mai 1902, et signé le 16 mai 1902 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, voies, servitudes ou de quelque autre chose qui puisse y appartenir ou en quelque façon en dépendant, situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annie, maintenant Constance, Michael, maintenant Laurel, Ste Marie et St André et désigné comme lot No 5 sur un certain plan dressé par G. A. Hedin, voyer, daté le 12me jour d'avril 1848 et déposé pour référence en ce bureau comme plan No 53 dans le livre de plans No 2 de W. Christy; ledit lot mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Marie sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistant en un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant et galerie fermée sur le côté, et 7 chambres, hangar, avec grande cour sur le devant et allée, jardins de fleurs deux citernes, etc., le tout en de bonnes conditions, dans un bon voisinage et près des marchés, lignes de chars, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant B. Rouen, notaire, incluant tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.
25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Harriet Schwartz vs Rosetta Gravel Paving and Improvement Co.

No 63,385, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 19 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 mai 1902 et signé le 13 mai 1902, par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Glester, Miss., le dit comté d'Amite, décrite comme suit: Commençant à un piquet sept 80/100 chaines Nord, 4 1/20 à l'Ouest du quart de la section de l'encoignure de la limite Sud de la section trente-quatre, courant de là au Sud 350 Est quatre 19/100 chaines à un piquet, de là au Nord 550 Est quatre 78/100 chaines à un piquet, de là au Nord 350 Ouest, quatre 19/100 chaines à un piquet, de là au Sud 559 Ouest quatre 78/100 chaines au morceau du commencement, contenant deux acres, et le tout étant dans la section trente-quatre, Comté trois, Range deux Est.

2° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Glester, Miss., ledit comté d'Amite, décrit comme suit: commençant à un piquet sept 80/100 chaines Nord 4 1/20 Ouest du quart de la section à l'encoignure de la limite Sud de la section trente quatre, comté trois, Rangé deux Est, courant de là trente cinq degrés (35) Est quatre 19/100 chaines à un piquet, de là au Nord 55 Est quatre 78/100 chaines à un piquet, de là au Nord 350 Ouest, quatre 19/100 chaines à un piquet, de là au Sud 550 Ouest quatre 78/100 chaines à l'endroit du commencement, contenant deux acres et étant dans la section trente quatre, comté trois, Rangé deux Est, dans le comté ci-dessus.

3° Une certaine étendue ou morceau de terre, située dans la ville de Glester, Miss., ledit comté d'Amite, et décrite par mètres et limites comme suit: Commençant à un piquet sur la briqueterie de John Graves. Le lot deux 85-100 chaines sud, 550 Est de son encoignure nord-ouest, et courant de là au nord 350 est huit 50-100 chaines à un piquet de là au nord 820 est sept 50-100 chaines à un pique, de là au sud 40 30' vingt deux soixante quinze-100 chaines à un piquet, de là au Nord 350 Ouest, quatre 52/100 chaines à un piquet de là au Nord 550 Ouest huit 8/100 chaines à un morceau du commencement contenant 15 8/100 acres plus ou moins et étant dans la section trente quatre, Comté trois, Range deux Est, ensemble avec tous les privilèges à cela appartenant.

Condition—Comptant.

Acte de vente pardevant Edgar M. Cahn, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.
Dufour & Dufour, avocats du receveur.
18 mai—18 25—juin 1 8 15 19

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Substantielle en Briques.

No 1008, rue Douane.

Succession de Helen C. Haley.

No 46,375—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages et mansarde, No 1008 rue Douane, contenant vestibules, 14 chambres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Remparts et Bourgogne. Le lot de terre mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Douane, sur 106 pieds de profondeur; ladite façade et mesurage commençant sur la ligne de de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen.

Cette propriété est à quelques portes du grand établissement de meubles de MM. Maestri Frères et dans un ilet borné par la rue Canal. Elle n'est pas seulement adjacente, mais en réalité dans le centre des affaires et peut être utilisée pour plusieurs buts profitables.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billet ou des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour faire la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
25mai—25—juin 1 8 15 22 26

AVIS AUX CREANCIERS.

Payne and Joubert et als vs Gardner Motor Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,395—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles R. Kennedy, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats.
4 juin—4 8 13

Berry Bros et als vs American White Lead and Color Works.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,459—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Matula et F. P. Hansell, receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel et Hart, Dart et Kernan, avocats.
28 mai—28—juin 1 6

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

De propriétés foncières. Bonne occasion pour spéculateurs et propriétaires.

Nos 1816-1818 rue Sud Remparts entre les rues Félicité et St André.

Une jolie résidence double à deux étages, Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215 2217 rue Calliope, entre les rues Howard et S. Liberté.

Trois cottages doubles en bois, de bon rapport couverts en ardoises, No 1021 rue Annonciation entre les rues Poeyfarré et l'avenue Howard.

Cette bâtisse en briques à deux étages bien construite, couverte en ardoises.

In re Mary O'Meagher, veuve de William O'Meagher, et als vs Mineur William O'Meagher.

No 67,359 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR FITZPATRICK ET LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—

JEUDI, le 12 juin 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, rendu en cour ouverte le 23 avril 1902, et signé en cour ouverte le 29 avril 1902 et un ordre daté le 9 mai 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Dryades, St André et le chemin Félicité, étant à une distance de 119 pieds 6 pouces de l'angle de l'intersection de la rue Remparts et le chemin Félicité, mesurant 38 pieds de face sur la rue Remparts, par 145 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et désigné par la lettre C, sur un devis de A. De Armas, daté le 10 octobre 1877, annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, le 26 avril 1878, acquise par Mary E O'Meagher, d'après l'acte de vente pardevant Hunter C. Leak, notaire, le 22 juin 1894, livre des transfers 151, folio 577. Les améliorations consistant d'une maison double à deux étages en bois, connue comme 1816-1818 rue S. Remparts, et contenant salons double, chambre à bain et huit autres chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 347, borné par les rues Calliope, Howard, Liberté et Euphrosine, étant la partie de façade d'un lot de terre désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par G. T. Dunbar le 9 janvier 1845 et déposé dans l'étude de David L. McCoy, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 87 pieds 10 pouces et 3 lignes, lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine, désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 24 avril 1850 et déposé pour références en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 20me jour de mai 1850, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant et en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard, et Euphrosine, désigné par le numéro 4 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer daté le 24 avril 1850 et déposé en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1850 lequel lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la propriété acquise par Mlle Mary E. O'Meagher décédée, de Frank Winter, par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 8 février 1902, livre des transferts 184, folio 150. Les améliorations consistant de trois cottages doubles bien construits en bois couverts en ardoises connus comme les Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215, 2217 rues Calliope, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarré. Ledit lot est désigné comme lot No 6, dans l'ilet No 121, et est aussi désigné comme lot No 4, sur un plan déposé comme plan No 15 en l'étude de E. R. Stringer, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 20 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes parallèles de 77 pieds 9 pouces, le tout d'après ledit plan et aussi d'après un plan dressé par E. T. Engelhardt, daté le 8 mai 1854 et déposé en l'étude de Joseph Cahn, ancien notaire; acquis par le défunt de F. A. Lambert par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 20me jour de janvier 1902.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, occupée comme un magasin et résidence, et connue comme No 1021 rue Annonciation, contenant au rez de chaussé magasin et 2 chambres; un 1er étage contenant 4 grandes chambres, galerie, etc., cour, citerne, hangar, cour en Schillinger, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année [illegible] que les [illegible] du Revenu [illegible] des Etats-Unis et le coût des actes de vente pardevant Bussière Rouen Esq., notaire et de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
11 mai — 11 17 18 25 — juin 1 8 11 12

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Bon Placement Payant.

No 1206 rue St Philippe, près de la rue St Claude.

Dans l'affaire de la succession de Marie B. Ducongé, femme décédée de Jos. Brand.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — No 67,559.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune — En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 7 mai 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 10 juin, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 138 borné par les rues St Claude, Liberté (autrefois [illegible]), [illegible] et St Philippe, lequel lot [illegible] l'ilet 49, sur un p[illegible] ville, daté le 8 aoû[illegible] passé pardevant M. [illegible] en cette ville, le 16 no[illegible] rant trente pieds de face à la rue St Philippe sur soixante pieds de profondeur ou plus si on la trouve.

Les améliorations No 1206 rue St Philippe consistent en un cottage simple contenant galerie sur le côté, trois chambres et deux cabinets; dans le fond il y a une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant galerie sur le devant et quatre chambres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, devant être garantie par des billets à un et deux ans, portant sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, ensemble avec les timbres nécessaires du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1902 et déposer [illegible] pour lier la vente
10 mai—10 18 25—juin 1 10

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence

DE CINQ CHAMBRES A COUCHER

Moderne Toute Neuve,

[Venant d'être terminée]

Du Défunt Emile D. Frédéric.

Cette attirante résidence est située sur la rue Prytanée, près de la rue Webster, se trouve dans une admirable localité, n'a jamais été occupée jusqu'ici et c'est pourquoi elle offre une occasion des plus engageantes à ceux qui désirent un "home" ayant tous les raffinements de l'architecture et de la localité. La propriété sera vendue à l'encan

Mardi, le 24 juin 1902.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Emile D. Frédéric.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 67,012.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 15 mai 1902 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à l'heure et endroit ci-dessus indiqués dans cette affaire, la propriété ci après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, dans l'ilet quarante neuf, dans le Sixième District de cette ville, ledit ilet étant borné par les rues Webster, Prytanée et Pitt et la ligne de Bloomingdale, commençant à une distance de 125 pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Webster, de là à angle droit à la rue Prytania, une distance de 87 pieds 9 pouces et 3 lignes à la ligne séparant les lots Nos 8 et 7 dans ledit ilet, d'après le devis annexé à un acte de vente de la Parkside Improvement Company à Henry P. Dart, passé pardevant H. L. Loomis, notaire, le 20me jour de novembre 1894; de là le long de la ligne séparant les lots Nos 7 et 8 vers la ligne de Bloomingdale 15 pieds; de là à angle droit, une autre profondeur de 58 pieds 2 pouces; de là à angle droit vers la ligne de Bloomingdale 30 pieds; de là à angle droit vers la rue Prytania 145 pieds 5 lignes à ladite rue; de là le long de la rue Prytania à la rue Webster, 45 pieds plus ou moins au point du commencement.

Conditions: Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les coûts des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Chas Schneidau, Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec
J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements.
303 rue Baronne.
Johnston Armstrong, Esq., avocat, bureau 819 rue Carondelet.
24 mai—24 27—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirables propriétés Foncières du Troisième District.

A L'ENCAN, A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE.

MARDI, LE 1er JUILLET 1902, A MIDI,

Les offres consistent du

COTTAGE SIMPLE,
No 1711 rue N. Claiborne,

COTTAGE SIMPLE,
No 1713 rue N. Claiborne,

—ET DU—

COTTAGE ELEVÉ,
No 1719 rue N. Claiborne.

Succession de John H. Wilberding.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D—No 67,045.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 22 mai 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés dans cette affaire les propriétés ci-après décrites:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Annette, Prosper, maintenant Derbigny, et St Antoine, mesurant en mesure américaine, 18 pieds de face à la rue Claiborne sur 174 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Annette, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot B, de là s'élargissant 6 pieds 8 pouces; de là une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond laquelle mesurant 24 pieds 8 pouces.

Les améliorations sont connues comme le No 1711 rue N. Claiborne et consistent en un joli cottage simple.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Prosper (maintenant Derbigny), St Antoine et Annette et mesurant en mesure française, 60 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur, les améliorations consistant en un cottage élevé de terre connu comme le No 1719 rue N. Claiborne; la propriété est louée à bail au "Corinthian Club". Les détails complets concernant le bail seront annoncés à la vente.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Antoine, Annette et Derbigny, mesurant 42 pieds de face à la rue Claiborne sur 175 pieds, 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Antoine, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur la plus près de la rue Annette et la séparant du lot A, à laquelle profondeur ledit lot se rétrécit de 6 pieds 8 pouces et à une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, laquelle mesurant 35 pieds 4 pouces de largeur.

Les améliorations sont connues comme le cottage simple No 1713 rue N. Claiborne.

Conditions — Un quart ou plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans, [illegible] d'intérêt par an et [illegible] les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, et E. L. Weil, notaires, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec
J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements
303 rue Baronne.
25 mai—25—juin 1 8 15 22 29—juil—1

Jas. A. Brennan et Fille.

Terres de valeur dans la paroisse Ouest Carroll, Lne. 1773 acres, plus ou moins.

Succession de J A. U. Wadsworth.

No 48,526 — Cour Civile de District, Division E.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 920 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 20 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la moitié indivise de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La 1/2 O. [illegible] 1/2 N. du 1/4 N. O. et 1/4 S. E. du 1/4 N. O. et la 1/2 S. du 1/4 S. O. de la Sec. 31 T. 19 N. R. 9 E. contenant en tout 1773 acres plus ou moins dans la Paroisse Ouest Carroll, Etat de la Louisiane.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.
25 mai—25—juin 1 8 15 22 24

Succession de A. L. Hasling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,233—Division A—Attendu que Bernard J. Heimke a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. L. Hasling décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. Theo Cotonio, avocat.
3 juin—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence en Briques à deux Etages avec Mansarde,

Avec vastes terrains ornés, dans un voisinage aristocratique,

2103 RUE CHESTNUT,

à l'encoignure de la rue Joséphine

Succession de Byron M. Pond.

No 40,759 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, — MARDI, 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, daté le 22 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La commode bien construite résidence en briques à deux étages avec mansarde, 2103, rue Chestnut à l'encoignure de la rue Joséphine, retirée de la banquette et contenant au rez de chaussée large verandah sur la façade, vestibule, grands salons doubles, salle à manger, office à provisions, cuisine, buanderie, chambre à bain, galerie sur le côté, vestibule avec escalier dans le fond, etc, au premier étage contenant: vestibule, 7 grandes chambres à coucher, cabinets, 2 chambres à bain, galeries sur la façade, le côté et le fond; dans la mansarde 3 grandes chambres, citerne, hangar, bâtisse pour amusements, etc., dans la cour. La maison est dans un excellent état, est admirablement tapissée, a le gaz partout, de jolis manteaux de cheminées en marbre dans les chambres principales. Les chambres à bain reçoivent de l'eau des citernes et d'un grand réservoir, assurant ainsi une abondante quantité en tout temps.

Les terrains sont divisés en promenade Schillinger et en jardin, et la propriété est plus loin décrite comme quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 178 (autrefois 11 et No 35 sur le plan original du faubourg Lafayette) borné par les rues Chestnut, Colisée, Joséphine et Jackson, les dits lots sont contigus, sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Chestnut sur 141 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Joséphine.

Conditions—1/4 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en deux paiements égaux en 1 et 2 ans représentés par des billets portant intérêt à 6 pour cent de la date et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et de transférer la police d'assurance, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus de son enchère le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1902, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; 10 pour cent au moment de de l'adjudication.

Acte de vente pardevant William A. Bell, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
E M Hudson, avocat
24 mai—24 25—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

La bâtisse en briques à deux étages, 1144 rue Annonciation,

Dans l'ilet des rues Erato et St Thomas.

Succession de [illegible]

No 66,543—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 19 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté le 16 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et désigné par le No 1144 rue Annonciation et consistant d'une bâtisse en briques à 2 étages contenant 6 chambres, citerne, etc., situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Erato et St Thomas, étant de forme triangulaire et désigné comme lot No 2 sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. H. Peters, ancien notaire en cette ville sous la date de 10 mai 1866, le dit lot mesurant 19 pieds, 1 pouce de face sur la rue Annonciation et 16 pieds 3 pouces de face à la rue St Thomas par 60 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne vers la rue Erato et 53 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne opposée.

Termes—Un tiers comptant, la balance en 1 et 2 ans avec 6 pour cent d'intérêt par an sur la portion de crédit jusqu'au paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 mai—18 25—juin 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Cottage en Briques à Deux Etages,

2707 rue Tchoupitoulas, coin Quatrième.

[Ilet rues Washington et Water], Chemin Ceinture du I. C. Railroad sur la rue Water.

Succession de Daniel McGarry.

No 67,473 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 12 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Tchoupitoulas et Water, le dit lot formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Quatrième et mesurant 26 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 91 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur et façade sur la rue Quatrième.

Conditions — Comptant et l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère, les taxes de ville et d'Etat de 1902. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente, pardevant John C. Daly Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et Dorgenois et Quartier,

Bâtisses portant le No municipal 2454 rue Esplanade.

Mme Mary C. Getman vs Mme Mary L. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,262—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 87, lequel est borné par les rues Rocheblave, Quartier, Esplanade et Dorgenois, et mesurant soixante-seize pieds de face à la rue Esplanade sur deux cents pieds de profondeur et faisant face à la rue Dorgenois, et s'étendant à travers ledit ilet de ladite rue Quartier, sur laquelle il y a une façade de soixante-seize pieds, ledit lot ou portion de terre formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et les rues Dorgenois et Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.
11mai—11 16 23 30—juin 6 12

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Isabella Brownlee.

No 67,528—COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B.

Propriétés Désirables dans Trois Districts.

Belle Résidence No 4833 Avenue St-Charles,

A l'encoignure de la rue Upperline. (Salons double, six chambres à coucher et commodités moderne.)

Un Lot de Terre rue Carondelet,
Entre Upperline et Bordeaux.

COTTAGE SIMPLE
No 1315 rue Gravier.

Deux Cottages Doubles de Bons Rapports,

Nos 1314-16 et 1318-20 rue Gravier, (entre Franklin et Liberté, loués $48 par mois.)

Belle Résidence à Deux Etages,

No 635 rue Piété, près Royale.

(Un emplacement de choix du Troisième District avec vastes terrains.)

Un Lot de Terre, coin Royale et Piété.

Deux Lots de Terre rue Nord Peters, entre Indépendance et Pauline.

PAR CURTIS & GALLAGHER Ed Curtis, Encanteur, No 846 rue Commune—

Mardi le 17 juin à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 9 mai 1902, et adressé à Edward Curtis, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, connu comme le No 1315 rue Gravier, dans l'ilet borné par les rues Franklin [autrefois St-Pierre] Gravier, l'avenue Tulane, [autrefois Commune] et Liberté [autrefois St-Paul], désigné par le No Huit sur un plan dressé par Louis H. Pilié, le 5 mars 1842, déposé pour référence en l'étude de Félix Grima, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant, en mesure anglaise, vingt pieds six pouces de face à ladite rue Gravier sur soixante seize pieds, six pouces et sept lignes de profondeur, entre lignes parallèles ensemble avec l'usage d'une allée commune audit lot et à d'autres.

2° Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, connus comme les Nos 1314-16-18-20 rue Gravier, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Franklin [autrefois St Pierre] et Liberté [autrefois St Paul], désignés par les Nos cinq, six et sept sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, et déposé pour référence en l'étude de Chas Boudousquié, alors un notaire en cette ville. Lesquels dits lots mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds six pouces et sept lignes de face à ladite rue Gravier sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, Chartres, Indépendance et Pauline, désignés par les Nos deux et trois sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 8 mars 1859 et déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots sont contigus et mesurant comme suit, en mesure américaine, à savoir: Le Lot No Deux mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Peters, trente pieds dix pouces et sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente trois pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne le séparant du lot No Trois, et cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté; et ledit lot No Trois mesurant trente pieds onze pouces de face à ladite rue Peters, trente pieds dix pouces et sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente trois pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne le séparant du lot No Deux, et cent trente deux pieds un pouce et six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

4° Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, connu comme le No 4833 avenue St Charles, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, Upperline et Bordeaux, désigné par la lettre A sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Albert G Blanchard, député voyer de ville, sous la date du 10 juin 1884. Laquelle dite portion de terre mesurant quarante et un pieds un pouce et deux lignes de face à l'avenue St-Charles, quarante et un pieds un pouce de face à ladite rue Carondelet sur deux cent quatre vingt pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bordeaux, le séparant du lot B où la propriété de Mme Annie H. Coleman et deux cent soixante et onze pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur et façade sur la rue Upperline, ladite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Upperline et desdites rues Upperline et Carondelet.

5° Un autre certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans ledit Sixième District de cette ville, dans le susdit ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, Upperline et Bordeaux, commençant à une distance d'environ quatre vingt deux pieds deux pouces de l'encoignure des rues Upperline et Carondelet et mesurant environ vingt quatre pieds cinq pouces de face à ladite rue Carondelet, trente six pieds de largeur dans le fond sur environ cent cinquante et un pieds de profondeur.

6° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Piété, Chartres [autrefois Moreau], Désiré et Royale, et désigné par la lettre B sur un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, sous la date du 7 août 1872. Laquelle dite portion de terre formant l'encoignure des rues Piété et Royale [autrefois Casacalvo], et mesurant dix neuf pieds, deux pouces et deux lignes de face à la rue Piété, dix neuf pieds, deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Royale [autrefois Casacalvo], de cent quatre vingt quinze pieds, deux pouces et cinq lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent quatre vingt quinze pieds, trois pouces et deux lignes.

7° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, connu comme le No 635 rue Piété, dans le susdit ilet, borné par les rues Royale [autrefois Casacalvo], Piété, Désiré et Chartres [autrefois Moreau], désigné par la lettre A, sur un plan dressé par J A. D'Hémécourt, voyer, le 15 juin 1854, annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire en cette ville, le 29 janvier 1855. Ladite portion de terre mesurant quarante huit pieds de face à la rue Piété sur cent quatre vingt quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté du lot B, et cent quatre vingt quinze pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, le tout en mesure américaine.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, avec six pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles et que l'acte de vente soit passé pardevant Andrew Hero Jr., ou John J. Ward, notaires, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1902 aussi aux frais de l'acquéreur et un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.
W. S. Benedict, avocat.
CURTIS & GALLAGHER Encanteurs, 846 rue Commune.
17 mai—17 18 25—juin 1 8 15 17

VENTES A L'ENCAN

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 8 JUILLET 1902

PROCÈS POUR PARTAGE

Mme J. G. Vogel vs Chas W. Hugo, exécuteur testamentaire de Mme E. Ehrensing.

No 67,148—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

CETTE PROPRIETE DE VALEUR,

Nos 3102 et 3115-17 rue Colisée.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 8 juillet 1902, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 13 et 14 dans l'ilet No 99, borné par les rues Huitième, Plaquemine, (maintenant Colisée), Prytanée, et la ligne du Faubourg Delachaise (maintenant rue Harmonie). Les dits lots mesurant chacun trente et un (31) pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt [120] pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Quatorze formant l'encoignure des rues Huitième et Plaquemine maintenant Colisée].

Termes et conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune.
Emile Pomes et Fred Adolph avocats.
6 juin—6 8 15 22 29—juil 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 24 juin 1902. Propriété du Troisième District. Douze lots de terre vacants sur le Chemin de Gentilly contigus les uns aux autres.

Succession de Léon Artigues et als.

No 67,145—Cour Civile de District, Division D.

PAR CURTIS & GALLAGHER encanteurs, Bureau No 846 rue Commune — MARDI, le 24 juin 1902—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. juge W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 20 mai 1902, et adressé à Peter Gallagher, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Douze lots de terre, avec tous les droits, voies et privilèges à cela appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie appelée "Gentilly", désignés par les numéros Un à Douze inclusivement dans l'ilet No Quatorze, borné par les rues Clay, Noisee, St Bernard, Castiglione et Dupré, conformément à un plan fait par C. Giroux, le 19 décembre 1841, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Voyez le plan à la Bourse pour les mesures.

Termes et Conditions—Une moitié comptant et la balance en un et deux ans de crédit avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date de la vente avec les clauses usuelles de sécurité, les taxes de ville et d'Etat de 1902 devant être aux frais de l'acquéreur. Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, également aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.
CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs, No 846 rue Commune.
24mai—24 25—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE

A l'encoignure des rues Mandeville et Royale,

Borné par Chartres et Marigny.

Une belle bâtisse d'encoignure avec un cottage simple contigu.

Succession de A. A. Peterson, dans l'affaire du mineur Pascal Peterson.

No 27,171—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —.

LE 10 JUIN 1902.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 7 mai 1902, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 10 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Casacalvo, maintenant Royale, Mandeville, Marigny et Chartres; ledit lot formant l'encoignure des rues Mandeville et Royale et mesurant, en mesure française, quarante pieds de face à la rue Mandeville sur soixante pieds de profondeur et façade sur la rue Royale, acquis par ledit mineur Pascal Peterson par héritage de Mme Jeanne Joly, comme il est démontré par jugement rendu dans sa succession le 5me jour du mois de décembre 1898, No 51,218 du dossier de ladite cour.

Conditions — Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat de 1902, ainsi l'acte de vente, pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
CURTIS & GALLAGHER.
Encanteurs, No 846 rue Commune.
8 mai—8 11 18 25 — juin 1 8 10

Paul & Gurley.

VENTE DE SYNDIC

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE DE CHOIX

Le magasin en briques à trois étages, de valeur, central et substantiel, faisant face à chacune des rues Decatur et N. Peters, entre les rues Bienville et Conti et portant les Nos 308 rue Decatur et 311 rue N. Peters, contigu à la "Southern Rice Milling Co's Building" et à la "Louisiana Shoe Factory", en face du dépôt de fret du chemin de fer du "Southern Pacific, à proximité de la devanture du fleuve, des hangars à sucre et de nombreuses industries florissantes; dans l'affaire de Ernst & Co et als, en banqueroute. No 221, Cour de District des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune.—MARDI, le 1er juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable William A. Bell, arbitre en banqueroute, daté le 27 mai 1902, dans l'affaire de la banqueroute de Ernst & Co et als, en banqueroute, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 8 borné par les rues Decatur, Nord Peters, Bienville et Conti et mesurant d'après un devis fait par D. E. Seghers, voyer, le 7 juin 1897, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant Grima, notaire, le 26 août 1897, en mesure américaine comme suit: vingt six pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur sur la ligne de la rue Conti de cent vingt deux pieds, 8 pouces et 4 lignes à la rue Nord Peters, delà faisant face de vingt sept pieds trois pouces à la rue North Peters delà cent trente pieds trois pouces de profondeur courant sur une ligne rompue parallèle à la rue Bienville, à la rue Decatur son point de départ.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à trois étages de valeur et substantiel faisant face à deux rues passantes, proéminentes et portant les Nos municipaux 308 rue Decatur et 311 rue N Peters.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente et les timbres du revenu des E. U., aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.
28 mai—28—juin 1 8 15 22 29—juil 1